

Chers Membres,

Le Comité a décidé d'organiser une journée de tir exclusivement réservée aux membres de l'AOC.
Cette compétition se déroulera, dans nos installations, le **13 DECEMBRE 2015**.

DISCIPLINES AUTORISÉES :

- Le tir de précision à plomb à 10 mètres.
- Le tir de précision à l'arme de poing à 25 mètres (Calibre 38 WC).
- Le tir « Bench Rest » à la carabine à 50 mètres (Cal .22).
- Le tir de précision à l'arme longue à 100 mètres (Gros calibre).
- Le tir rapide à la « Lever Action » à 25 mètres.
- Le tir « **FIL ROUGE** ».

REGLEMENT :

- Chaque tireur pourra choisir de s'inscrire dans une ou plusieurs disciplines.
- Chaque tireur devra obligatoirement participer au tir « FIL ROUGE ».
- Le tir s'effectuera en deux manches, sur l'ensemble de la journée.
- En fonction des inscriptions, il est possible qu'une discipline soit supprimée.
- Durant l'épreuve, les boissons alcoolisées seront interdites pour les tireurs.
- Chaque tireur utilisera son arme ou celle d'un ami, pour autant que ce dernier soit présent sur le site de l'AOC.
- Les armes utilisées seront détenues légalement (Mod 4 ou LTS).
- A l'issue de la journée de tir, un tirage au sort aura lieu.
Ce tirage, reprenant un nom de tireur dans chacune des disciplines de tir, constituera une équipe **factice**, dont l'ensemble des points, déterminera « **L'équipe gagnante** » de la journée.
- Chaque « **Lauréat** », d'une des catégories de tir, sera en plus récompensé.

Le tir de précision au pistolet à plomb à 10 mètres.

Le tir s'effectuera debout à une main.

Le tir comportera **30** plombs de Match, à raison de cinq plombs par cible.

Temps imparti : **60 minutes** (Essais et Match).

Le tir de précision à l'arme de poing à 25 mètres.

Il s'agit d'un tir à une main, au pistolet / revolver avec munitions du calibre 38 WC.

Le tir s'effectuera en trois manches de deux fois cinq cartouches (Une manche en 120 secondes, la seconde en 90 secondes et la troisième en 60 secondes).

Toutes les armes ne seront chargées qu'avec un maximum de cinq cartouches.

Le tir comportera **30** coups de match et un nombre illimité de coups d'essais.

Temps imparti pour l'installation et les essais : **15 minutes**.

Un régulateur sera présent lors de chaque séance de tir.

Le tir « Bench Rest » à la carabine à 50 mètres

Il s'agit d'un tir avec appui (Assis avec table, ou position couchée) sur cible « Bench Rest ».

Le tir s'effectuera à la carabine à verrou, munie d'une lunette.

Le tir comportera **25** coups de match et un nombre illimité de coups d'essais.

Temps imparti : **30 minutes** (Essais et Match)

Pour qu'une rose soit comptabilisée, il faut que la zone centrale « X », qui a un diamètre de 1mm, ne soit plus visible.

Le tir de précision à l'arme longue à 100 mètres (Gros Calibre).

Il s'agit d'un tir au fusil militaire d'ordonnance, visée ouverte d'origine.

Le tir s'effectuera couché sans appui. (Sangle de transport, veste en coton léger, protections coudes et épaule seront autorisés).

Le tir comportera **20** coups de match (Sur deux cibles) et un nombre illimité de coups d'essais.

Temps imparti : **30 minutes** (Essais et Match).

Le tir rapide à la « Lever Action » à 25 mètres.

Le tir s'effectuera debout et sans appui.

Il s'agit d'un tir rapide sur quatre cibles (C50) simultanées, réalisé en trois passes de quatre cartouches.

Chaque passe devra être accomplie en moins de vingt secondes.

Seuls les impacts dans le noir seront comptabilisés (En cas de double impact dans une même cible, seule la valeur la plus basse sera enregistrée).

La position de départ, pour chaque passe, sera toujours : Arme désépaulée, canon de la carabine à 45° en direction des cibles.

Les vestes de tir de type match ne seront pas autorisées.

Ordres de tir :

«POUR UNE SÉRIE DE QUATRE COUPS EN VINGT SECONDES CHARGEZ»

Le tireur dispose d'une minute pour approvisionner son arme et prendre sa position.

«ATTENTION»

Le tireur dispose encore de cinq secondes avant le début du tir.

«TIREZ»

Le tireur entame sa passe et dispose de vingt secondes pour effectuer son tir, sur quatre cibles.

«STOP – DÉCHARGEZ».

Au terme des vingt secondes, le tireur place son arme en sécurité et attend le contrôle de l'arbitre.

Le tir « FIL ROUGE »

Il s'agit d'un tir surprise et obligatoire pour tous qui se fera au stand 10 M.
Les tireurs utiliseront les armes et plombs mis à leur disposition par le Club.

DÉTAILS PRATIQUES :

Une somme de € sera réclamée pour chaque participant. (Tir + Repas)
Les tireurs devront se munir des munitions nécessaires pour les disciplines auxquelles ils se seront inscrits (Essais + Match).

Les armes et munitions pour le tir « **FIL ROUGE** » seront fournis par le club.

Cette compétition de Tir débutera à **09h00** le samedi **13 Décembre 2015** et se terminera par la remise des prix aux lauréats, dans les installations de l'AOC Florennes.

Les inscriptions se font à la Cafétéria.

Si vous avez des questions vous pouvez contacter un membre du comité.

L'AOC NE FOURNIRA PAS LES MUNITIONS POUR CETTE COMPETITION